

**Province de Québec
MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE
MUNICIPALITÉ DE SAINTS-ANGES**

Séance ordinaire du 4 juillet 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saints-Anges, tenue le lundi 4 juillet 2022, à 19 h 00 à la salle du conseil située au 317 rue des Érables.

Sont présents : Mme Nathalie Mercier siège 2
 M. Roger Drouin, siège 3
 M. Frédéric Forgues, siège 4
 M. Éric Drouin, siège 5
 M. Jocelyn Desrochers, siège 6

Est absente : Mme Dolorès Drouin, siège 1

Tous formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Carole Santerre.

Est également présente Madame Caroline Bisson, directrice générale et greffière-trésorière.

1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue

La présidente d'assemblée déclare ouverte la séance ordinaire du 4 juillet 2022.

1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nathalie Mercier et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification :

1- Ouverture de la séance

- 1.1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
- 1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour;

2- Greffe

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire et extraordinaire, dispense de lecture;
- 2.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-11 concernant la prévention incendie;

3- Administration générale

- 3.1 Autorisation de paiement des comptes;
- 3.2 Servitude pour conduite d'égout sanitaire - rue Industrielle;

4- Aménagement et urbanisme

- 4.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment;

5- Loisirs et culture

- 5.1 Embauche d'une monitrice pour le Camp de jour des Anges;
- 5.2 Services en ingénierie - Préparation des plans et devis – Canalisation d'une partie du Ruisseau Bella;

6- Sécurité publique

Aucun sujet

7- Hygiène du milieu

Aucun sujet

8- Travaux publics

9- Correspondance

10- Résumé des activités mensuelles

11- Période de questions

12- Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2. Greffe

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire et extraordinaire

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022 et de la séance extraordinaire du 8 juin 2022;

2207-133

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Drouin et résolu,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022 et celui du 8 juin 2022 sont adoptés tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-11 concernant la prévention incendie

Le conseiller Jocelyn Desrochers donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, le règlement 2022-11 concernant la prévention incendie. Les municipalités sont tenues d'adopter des mesures réglementaires en matière de sécurité incendie.

Le projet de règlement 2022-11 est déposé et présenté par la mairesse.

3. Administration générale

3.1 Autorisation de paiement des comptes

CONSIDÉRANT le dépôt de la liste des comptes à payer;

2207-134

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Roger Drouin et résolu,

QUE le Conseil municipal de Saints-Anges autorise la liste des comptes à payer du mois de juin 2022 totalisant **216 416,71 \$**.

QUE la greffière-trésorière émet un certificat de crédits disponibles pour ces dépenses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3.2 Servitude pour conduite d'égout sanitaire - rue Industrielle

CONSIDÉRANT QU'une conduite d'égout sanitaire est située sur le terrain lot 6 122 725 situé au 365, rue Industrielle appartenant à Entreprises Perfil Inc. et le terrain lot 6 396 383 situé au 399, rue Industrielle appartenant à M. Éric Drouin et Mme Sandra Pouliot;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a besoin d'une servitude d'égout sanitaire afin de maintenir dans leur endroit et emplacement actuels la conduite souterraine;

CONSIDÉRANT QUE ladite servitude d'égout sanitaire sera consentie gratuitement;

2207-135

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mercier et résolu,

QUE la Municipalité de Saints-Anges mandate Ecce Terra Arpenteurs-Géomètres et Vachon Breton, S.A. Notaires & conseillers juridiques pour la création des documents nécessaires.

QUE la mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saints-Anges, tous les autres documents nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

QUE les frais et honoraires soit à la charge de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. Aménagement et urbanisme

4.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment

5. LOISIRS ET CULTURE

5.1 Embauche d'une monitrice pour le Camp de jour des Anges

CONSIDÉRANT QUE les inscriptions au Camp de jour des Anges sont nombreuses et que le respect du ratio est important pour assurer la sécurité des jeunes et la qualité du service;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture d'un nouveau poste de monitrice était nécessaire;

CONSIDÉRANT le respect de la démarche de sélection;

CONSIDÉRANT QUE Gabrielle Pelletier répond à toutes les exigences pour remplir la

fonction de monitrices de camp de jour;

CONSIDÉRANT QU'un contrat de travail sera rédigé en bonne et due forme;

2207-136

Il est proposé par le conseiller Jocelyn Desrochers et résolu,

QUE la municipalité procède à l'embauche de Gabrielle Pelletier à titre de monitrices de camp de jour.

5.2 Services en ingénierie - Préparation des plans et devis – Canalisation d'une partie du Ruisseau Bella

CONSIDÉRANT QU'une demande de certificat d'autorisation (CA) pour la canalisation d'une partie du ruisseau Bella est déposée au ministère;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation des plans et devis pour appel d'offres sont nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE l'offre soumise par Services-conseils Aqua Ingenium Inc. comprend :

- Émission des plans et devis pour soumission;
- Support pendant l'appel d'offre;
- Émission des plans et devis pour construction;
- Surveillance partielle des travaux;

CONSIDÉRANT QUE l'estimation des honoraires et dépenses est de 12 674,50 \$;

2207-137

Il est proposé par le conseiller Frédéric Forgues et résolu,

QUE la Municipalité de Saints-Anges accepte l'offre de services présentée par Services-conseils Aqua Ingenium Inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet

7. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun sujet

8. TRAVAUX PUBLICS

Aucun sujet

9. CORRESPONDANCE

10. RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS MENSUELLES

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue, quelques personnes posent des questions.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

2207-138

Il est proposé par le conseiller Jocelyn Desrochers et résolu,

Que la séance soit levée et la séance est levée à 19 h 21.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Carole Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

(Signé) Carole Santerre

Carole Santerre, Mairesse

(Signé) Caroline Bisson

Caroline Bisson,
Directrice générale et greffière-trésorière